

Agent technique du littoral (convention Région)

N°54S1400188

Objectifs de la formation

Acquérir des compétences sur un territoire en évolution et dont les besoins spécifiques nécessitent une formation adaptée

Validation

Attestation de formation

Programme

CONNAISSANCE DES MILIEUX ET DES ACTEURS - 2 semaines du 1er au 12 septembre 2014

- Ateliers de terrain : connaissance des territoires et des enjeux
- Connaissance des écosystèmes : biodiversité, zones humides marais, estran
- Connaissance des acteurs et conflits d'usages sur le littoral charentais : cartographie, réglementations
- Connaissance des aléas littoraux : ouvrages sur le trait de côte, les retours d'expériences Xynthia, les stratégies en réponse
- Sensibilisation, diffusion des savoirs de base : transmettre ses savoirs de base, communiquer, les fiches de suivi

ENTRETIEN, AMÉNAGEMENT DES ESPACES LITTORAUX - 5 semaines du 22 septembre au 24 octobre 2014

- Réalisation de travaux : entretien aménagement conception veille, méthodes de suivi de chantiers
- Les travaux de l'agent technique : l'entretien des espaces, nettoyage, collectage, veille, sécurité, environnement
- Les aménagements : petit patrimoine bâti, les réseaux hydrauliques
- La conception : panneaux, sentiers d'interprétation, protections du trait de côte
- Les risques littoraux : gestion des ouvrages, pollutions, suivi et alerte

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION SUR LES TERRITOIRES LITTORAUX - 2 semaines du 3 au 14 novembre 2014

- Synthèse et évaluation des acquis : sensibilisation des publics
- La relation agent/employeur : élus, services de l'Etat et des collectivités, associations
- L'animation sur le littoral : visite de sites, commentaires, médiation
- Les écosystèmes et les publics du tourisme et de la plaisance (pêche à pied, connaissance et respect des métiers de la mer, ... vers un accueil consensuel)
- Sensibilisation diffusion des savoirs de base : après des différents publics, transmettre, communiquer

Bilan de formation et évaluation

Public concerné / conditions d'entrée : Demandeurs d'emploi.

Organisme responsable

UFA - CFPPA DE BOURCEFRANC

Avenue William Bertrand

17560 BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

Tél : 05.46.85.98.20 Fax : 05.46.85.98.21

Renseignement : [Nous écrire](#)

Où s'informer ?

Pour les demandeurs d'emploi : s'adresser à Pôle emploi de votre domicile.

Pour les salariés : s'adresser au centre de formation.

Rémunération / Participation financière

Formation gratuite pour les demandeurs d'emploi, les frais pédagogiques étant pris en charge par la Région Poitou-Charentes et les collectivités territoriales.

Durée de formation

315,00 Heures (*durée par stagiaire*)

Lieux et dates

Agent technique du littoral (convention Région)

N° AUDE : 2354S14001880000

- BOURCEFRANC-LE-CHAPUS du 01/09/14 au 14/11/14